



Procès-Verbal du Conseil syndical du 10 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 février les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis à 14H00, à la salle de réunion des bureaux du syndicat 15 place de la Résistance à Montrevel-en-Bresse sous la présidence de Monsieur FAVIER Jean-Louis.

Date de convocation : 20 janvier 2026

Date de la 1^{ère} convocation : 20 janvier 2026 pour un conseil syndical qui devait se tenir le 05 février 2026 – quorum non atteint

Date de la deuxième convocation : 06 février 2026

Conformément à l'article L2121-17 du CGCT – quorum non requis

Étaient présents : 07 délégués

Nombre de pouvoirs : 0 pouvoir

Nombre de votants : 07

Étaient présent(e)s: Christiane COUDURIER-FAURE, Philippe DEBOURG, Jean-Louis FAVIER, Patrice JANODY, Yves PAUGET, Jean-Pierre PICHOD, Christophe TRIPOZ

1. Secrétaire de séance : Yves PAUGET

2. Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 16 décembre 2025

3. Liste des délibérations précédentes au CS du 10 février 2025

LISTE DES DELIBERATIONS BUREAU du 15 JANVIER 2026	
2026-001	Attribution marché étude de faisabilité pour la restauration de la Reyssouze au niveau du Seuil des Moulins à Pont de Vaux
2026-002	Convention de veille foncière avec la Safer Auvergne-Rhône-Alpes
2026-003	Attribution du marché de Maintenance et d'Astreinte Vannage 2026
2026-004	Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec la SEMCODA pour le suivi réglementaire des mesures compensatoires – Projet « Chemin des Écoliers » – Commune de Saint-Étienne-du-Bois
2026-005	Autorisation de signature d'une convention d'utilisation de ressources visuelles avec la société Watura – Projet ReyDeCa
2026-006	Accord d'utilisation de données techniques et de confidentialité dans le cadre du projet HY-FEN

4. Administratif - délibérations

a. Délibération 2026 -007 Mise à Jour du Tableau des emplois 2026 – 2

Monsieur le Président expose qu'il convient de mettre à jour le tableau des emplois afin :

- d'ajuster la situation de certains emplois permanents,
- de créer un emploi non permanent lié au Contrat Eau et Climat 2026-2028,
- et de modifier certaines dénominations de postes pour tenir compte de l'organisation interne du syndicat.

1. Ajustement d'un emploi permanent

Suite au départ du Chargé d'étude « Ressource en eau / Observatoire » (poste TE_P_6) à compter du 27 février 2026, le poste sera déclaré vacant à compter du 1er mars 2026.

2. Création d'un emploi non permanent

Le Contrat Eau et Climat 2026-2028, signé le 30 janvier 2026, couvre une période allant jusqu'au 31 décembre 2028 et fixe des objectifs opérationnels inscrits dans le temps.

Afin d'assurer la mise en œuvre des actions correspondantes, il est proposé de créer un emploi non permanent de Chargée d'étude « État de la ressource en eau » (poste indexé NP_4), pour une durée de 36 mois, à compter du 16 février 2026.

3. Modification de dénominations de postes

Dans le cadre de la structuration interne du syndicat en deux pôles, il est proposé d'actualiser les intitulés suivants :

- Le poste TE_P_5 est renommé « Chargée de mission Biodiversité » ;
- Le poste TE_P_2 est complété par la fonction de Cheffe de pôle ;
- Le poste TE_P_3 est complété par la fonction de Chef de pôle.

Le Président propose en conséquence de modifier le tableau des emplois à compter du 15 février 2026, conformément aux éléments ci-dessus :

TABLEAU DES EMPLOIS						
Num	Date délibération	Grade	Cat	Durée hebdo. (H/Sem.)	Statut /occupation	Missions
FILIERE ADMINISTRATIVE						
EMPLOIS PERMANENTS						
AD_P_1	14 novembre 2019	Adjoint administratif 2 nd e classe Adjoint administratif principal 2 nd e classe Adjoint administratif principal 1 ^{er} e	C	26H00	1 titulaire	Assistante de gestion comptable, administrative et RH

		classe				
FILIERE TECHNIQUE						
EMPLOIS PERMANENTS						
TE_ P_1	15 décembre 2020	Ingénieur territorial Ingénieur Principal Ingénieur hors classe	A	35H00	1 titulaire	Directeur
TE_ P_2	17 novembre 2016 et 17 mai 2022	Ingénieur territorial Ingénieur Principal	A	35H00	1 contractu el (jusqu'au 31/08/27)	Cheffe de pôle - Chargée de mission Milieux aquatiques et territoires – spécialité action territoriale
TE_ P_3	19 octobre 1996	Ingénieur territorial Ingénieur Principal Ingénieur hors classe	A	35H00	1 titulaire	Chef de pôle - Chargé de mission Milieux aquatiques et territoires – spécialité ingénierie écologique et hydraulique
TE_ P_4	02 février 2005	Technicien territorial Technicien principal 2 ^{nde} classe Technicien principal 1 ^{ere} classe	B	35H00	1 contractu el (jusqu'au 31/05/26)	Technicien de rivière / GEMAPI
TE_ P_5	17 mai 2022	Ingénieur territorial Ingénieur Principal	A	35H00	1 contractu el (02/02/26 – 01/02/29)	Chargée de mission - Biodiversité
TE_ P_6	12 décembre 2023	Ingénieur territorial	A	35H00	1 contractu el (01/02/24 – 27/02/26)	Chargée d'étude de la Ressource en eau / Observatoire
EMPLOIS NON PERMANENTS						
NP_ 1	13 décembre 2022	Contrat de projet	A	35H00	1 contractu el (01/01/24 – 31/03/27)	Chargé.e d'événementiel et de médiation
NP_ 2	17 mai 2022	Contrat de projet	A	35H00	1 contractu el (01/12/25 – 30/11/28)	Responsable communication et participation citoyenne
NP_ 3	13 mars 2025	Contrat de projet	A	35H00	1 contractu el (30/03/20	Chargé. de projet de Zones Humides

					26 – 29/03/202 9)	
NP_4	12 décembre 2023	Contrat de projet	A	35H00	1 contractu el (16/02/26 – 15/02/29)	Chargé. d'étude « État de la ressource en eau »

Le conseil syndical

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de

Accepter les propositions du Président,

Fixer le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel indiqué ci-dessus à compter du 15 février 2026,

Autoriser le Président à procéder aux déclarations de vacances de postes et prendre les dispositions relatives au recrutement

b. Délibération 2026-008 : Cotisations 2026

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité,

- D'approuver les cotisations financières 2026 de 35 476 € pour CCBS, et 343 574 € pour GBA, soit un total de 379 050 €.

c. Délibération 2026-009 Programmation 2026 – Demande de subventions auprès du Département de l'Ain

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré

Décide à l'unanimité, de

APPROUVE le programme 2026, annexé à cette délibération,

RAPPELE que le débat d'orientation budgétaire et le budget primitif préciseront ce premier travail.

AUTORISE le président à déposer les demandes de subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires financiers, conformément au plan de financement de chacune de ces opérations.

AUTORISE le président à déposer le président à déposer les dossiers réglementaires au titre du code de l'environnement et de signer les conventions afférentes à ce programme.

AUTORISE le président à signer tout document à intervenir dans le cadre de cette affaire.

ANNEXE

Présentation de la programmation déposée auprès du Département de l'Ain

Nature de l'action	Montant de l'opération € HT	Taux d'aide CD01	Somme demandée sur une base en € HT
Action CEC 26-28 - Restauration de la Reyssouze dans le centre village de Tossiat – 2^{ème} Tranche	1 313 900 €	10%	131 390 €
Action CEC 26-28 - Réalisation de 5 plans de gestion de zone humide	48 000 €	10%	4 800 €
Action CEC 26-28 - Définition de l'espace de bon fonctionnement du Salençon	70 000 €	10%	7 000 €
Suivi écologiques post-travaux dont - ENS Vallon des faulx - ReyDeCa - Pont-de-Vaux - Viriat - Saint-Didier-d'Aussiat	65 000 €	22,3 %	14 500 €
Action CEC 26-28 - Etude pilote de faisabilité pour associer enjeux écologiques et agricoles sur les communes de Chavannes-sur-Reyssouze, Montagnat et Tossiat	135 900 €	10%	13 590 €
Action CEC 26-28 - Informer et sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau - 2026	33 000 €	10%	3 300 €
Action CEC 26-28 - Animations scolaires 2026-2027	40 000 €	10%	4 000 €
Action CEC 26-28 - Restauration des haies et mares utiles dans la gestion des milieux aquatiques, des ruissellements et de la continuité écologique de la trame turquoise (hors Marathon) - année 2026	220 500 €	10%	22 050 €
Action CEC 26-28 - Restauration morphologique de la Leschère du bief des bottes à la confluence de la Reyssouze à Certines et Tossiat - 1^{er} tranche	100 000 €	10 %	10 000 €
Action CEC 26-28 - Restauration de la Reyssouze à Saint-Julien-sur-Reyssouze – 2^{ème} tranche	80 000 €	20 %	16 000 €
Action CEC 26-28 - Développement de l'observatoire des milieux aquatiques	65 820 €	20%	32 910 €
Action CEC 26-28 – Mise en œuvre d'une stratégie foncière	50 000 €	10%	5 000 €
Total des opérations demandées	2 222 120,00 €		264 540,00 €

d. Délibération 2026-010 Débat D'orientation Budgétaire 2026

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Prend** acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) 2026 au sein de l'assemblée délibérante du S.B.V.R
- **Adopte** le rapport d'activité d'orientation budgétaire (ROB) 2026 du S.B.V.R, conformément au document joint en annexe
- **Mandate** le Président, pour transmettre les éléments d'orientation budgétaire 2026 (DOB) et du rapport d'orientation budgétaire au représentant de l'Etat dans le département ainsi qu'aux collectivités membres

5. Questions diverses

6. Prochaines réunions

7. Liste des délibérations du conseil syndical du 10 février 2026

LISTE DES DELIBERATIONS CS du 10 FEVRIER 2026	
2026-007	Mise à Jour du Tableau des emplois 2026 - 2
2026-008	Cotisations 2026
2026-009	Programmation 2026 – Demande de subventions auprès du Département de l'Ain
2026-010	Débat D'orientation Budgétaire 2026

Signatures

Jean-Louis Favier

Président du SBVR



Yves PAUGET

2^{ème} vice-président